



Communiqué de presse

## Corporate Power Purchase Agreement

-  
**Uniper accompagne les consommateurs industriels et tertiaires dans leur transition énergétique et la sécurisation du prix de leur énergie**

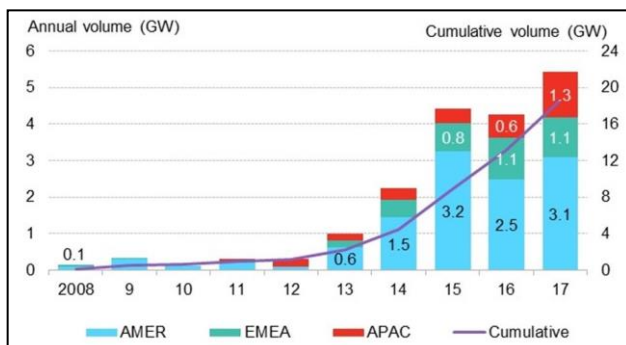
-  
**Une réponse au plafonnement de l'ARENH et à l'incertitude quant au prix de l'électricité**

Colombes, le 06 décembre 2018 – Uniper France, en tant que fournisseur d'électricité et agrégateur d'EnR majeur sur le marché français, accompagne désormais les grands consommateurs d'électricité pour les aider à conclure des CPPA. Le développement des énergies renouvelables (EnR) en France et leur maturité offrent désormais aux grands consommateurs d'électricité en France la possibilité de conclure des contrats d'achat d'électricité renouvelable à prix fixe sur des durées supérieures aux contrats de fourniture d'électricité habituels, appelés aussi Corporate Power Purchase Agreement (CPPA). En effet, ces contrats ne sont aujourd'hui pas encore standardisés et restent complexes de par leurs multiples aspects et conséquences techniques, organisationnelles, juridiques, financiers, comptables, etc. Uniper propose son aide aux différentes étapes d'un projet de CPPA :

1. structuration de la démarche CPPA en identifiant les enjeux, les solutions envisageables et les stratégies possibles ;
2. analyse technico-économique des différentes solutions sur la base d'outils d'aide à la décision pour sélectionner les meilleures opportunités ;
3. structuration financière et contractuelle ainsi que technique, physique et administrative des CPPA ;
4. mise en relation et aide au choix de producteur/projet ;
5. gestion du CPPA après sa signature

En lien étroit avec l'ensemble des acteurs du développement des EnR (développeurs, producteurs, financiers, consultants techniques, exploitants...), connaissant leurs enjeux et contraintes, maîtrisant parfaitement les marchés de l'énergie et la structuration de contrat de fourniture, interlocuteurs habituels des consommateurs industriels et tertiaires d'énergie, Uniper apporte ainsi toute son expertise pour rapprocher producteurs d'EnR et consommateurs et accompagner de manière optimale ces derniers dans leur transition énergétique.

Les CPPA se développent partout dans le monde et en Europe



Source : Bloomberg New Energy Finance

## **L'intérêt du CPPA pour les consommateurs d'électricité**

Pour les grandes entreprises françaises, l'intérêt d'un CPPA est triple. D'un point de vue financier, un CPPA peut tout d'abord permettre de fixer un prix de l'électricité à un niveau égal ou inférieur au prix de marché actuel. Ensuite, dans un contexte où les prix de l'électricité augmentent et sont volatils, ce choix sécurise tout ou partie du prix de l'électricité sur le long terme. Le CPPA offre ainsi aux entreprises visibilité et stabilité quant à leurs dépenses énergétiques. Enfin, un CPPA constitue un élément essentiel de la transition énergétique d'un consommateur et d'une démarche RSE authentique et poussée. Il permet en effet de couvrir tout ou partie de sa consommation avec une énergie renouvelable et contribue au développement de nouvelles capacités EnR.

## **Uniper, un expert pour accompagner les consommateurs d'électricité**

Uniper est le 3ème fournisseur d'électricité des industriels et PME-PMI en France. Sachant parfaitement s'adapter aux contraintes des grands consommateurs d'électricité, Uniper est également agrégateur auprès des fournisseurs d'énergies renouvelables.

*« Dès 2012 et la fin des tarifs d'obligation d'achat pour le petit hydroélectrique, nous avons proposé aux producteurs d'énergie renouvelable d'acheter leur énergie. Notre activité d'agrégateur croît fortement depuis 2016, avec l'introduction en France du complément de rémunération, le nouveau mécanisme de soutien aux EnR. Nous signons des volumes importants puisque nous avons aujourd'hui 300 MW issus des énergies vertes dans notre portefeuille. Les producteurs de renouvelable sont ainsi nos clients, tout comme les grands industriels. Uniper est donc parfaitement placé pour structurer des corporate PPAs entre ces deux parties en tenant compte de leurs impératifs et besoins respectifs et des contraintes liées au fonctionnement du marché de l'électricité. Il existe de nombreuses structurations possibles et il est important pour les différentes parties de trouver la plus adaptée », déclare Mareva Edel, Directrice Commerciale Uniper France. Une collaboration vertueuse et bénéfique à tous, dans la dynamique de la transition énergétique.*

## **A propos d'Uniper France**

Pionnière de l'ouverture du marché français de l'énergie, la filiale française d'Uniper s'appuie sur une expertise industrielle et énergétique franco-allemande de pointe, pour fournir aux professionnels des sources d'énergies fiables et durables, et leur permettre d'optimiser leur facture énergétique. Présent depuis plus de 20 ans sur le territoire français, Uniper France a investi plus d'un milliard d'euros depuis 2008 dans la décarbonation de son mix énergétique, à travers la modernisation, la conversion de ses sites en Provence et en Lorraine, et le développement des énergies renouvelables (biomasse, éolien et solaire).

**Contact presse** : Anne Plaisance – [anne.plaisance@uniper.energy](mailto:anne.plaisance@uniper.energy) – 06 81 87 48 77